

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Band:** - (1972)  
**Heft:** 206  
  
**Rubrik:** A nos lecteurs

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 21.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

l'on ne sentait notamment derrière cette idée, généreuse en soi, une volonté soit de retarder des échéances inéluctables, soit d'accélérer certains événements graves — plébiscite ouvrant la porte à l'éclatement du Jura, voire multiplication de violences justifiant la mise en place d'un appareil répressif. Il faut aussi souligner que ce qui est bon pour l'ancien canton — et plus particulièrement pour les deux agglomérations urbaines de Berne et de Bienne — ne l'est pas nécessairement pour le Jura... et vice-versa ! Les Bernois commencent d'ailleurs à comprendre que la réciproque est vraie. Un exemple récent, le problème scolaire, en a donné une brillante démonstration. Disons-le tout net, nous regrettons, avec d'autres, l'absence de génie et d'imagination des auteurs du rapport. Nous condamnons quant à nous le recours à certains artifices pour tenter d'expliquer et de justifier une procédure administrative sans issue réelle !

Un exemple ? Sur la base d'une comparaison entre le résultat du vote de 1959 et la composition confessionnelle des communes du Jura, on démontre l'existence d'une « corrélation incontestable » entre catholicisme et séparatisme (Qu'allez-vous croire, madame ? Nous n'en sommes plus aux guerres de religions ! Mais tout de même... !). Cependant, il y a une information que l'on prend bien garde de mentionner. La démonstration n'est en effet pas sans faille. Car dans la « partie protestante » du Jura, une région importante — importante non par la taille mais par la signification qu'elle prend ici — a voté plutôt « séparatiste » en 1959. (N.d.l.r. : Il s'agit du plateau de Diesse). Ceci nous autorise donc à proposer une autre hypothèse : comparons les résultats de 1959 et le lieu d'origine des habitants du Jura (N.d.l.r. : Cartes 21 et 33 du « Rapport de la Commission des 24 »). Ce rapprochement confirme l'existence d'un « fait national » auquel on prend bien garde, nous l'avons dit, de faire allusion dans l'ensemble du rapport. Les arguments, fondés sur des oppositions confessionnelles et linguistiques, sont plus facilement utilisables, et ceci

d'autant plus que celles-ci suscitent immédiatement des réprobations unanimes.

Nous voulons encore suggérer, à la gauche surtout, un autre thème de réflexion. La régionalisation, que l'on nous offre si généreusement, ne conduit-elle pas en quelque sorte, sous un couvert technocratique, à l'institutionnalisation des ségrégations sociales de la société capitaliste (communes et régions riches d'une part et d'autre part communes et régions en voie de développement). N'est-elle pas l'organisation rationnelle de l'impérialisme urbain. (Est-ce par hasard que les Bernois tiennent tous les leviers de commande dans la procédure d'élaboration et de discussion du « Statut » ?)

N'est-elle pas une manière élégante pour l'Etat de se débarrasser des problèmes posés par les inégalités du développement entre les régions ? N'est-elle pas enfin un nouvel instrument de domination non seulement ethnique mais aussi et surtout économique (on divise d'abord pour régner ensuite... arbitre suprême !)?

Le drame du Jura réside dans le fait que, si plusieurs sont aujourd'hui conscients de ces menaces, certains, par antiséparatisme chronique, refusent la seule stratégie efficace, à savoir la création d'un nouveau canton uni par une communauté de destin ! Il reste à souhaiter que les partisans déclarés de l'unité du Jura (« 3e Force », voire même « upéjistes » et autres radicaux) en prendront conscience assez tôt !

Sans vouloir revenir sur ce que nous avons dit la semaine passée dans ce journal au sujet de magistrats jurassiens dotés de pouvoirs « réels », on doit cependant se demander, dans cette perspective, ce qui différencierait le Jura d'un autre canton suisse ! Mais, pourquoi faire simple... ?

#### LA SEMAINE DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

### Un hebdomadaire socialiste

La nouvelle formule de l'« A.Z. » : cinq numéros par semaine avec un supplément hebdomadaire

« A.Z.-Tribüne » a doté la Suisse alémanique de l'équivalent d'un hebdomadaire politique et culturel. On n'est plus au temps de « Die Nation », mais si l'expérience réussit et si l'« A.Z. » sort fortifié de l'opération de renouvellement, tous les espoirs sont permis. La qualité des deux premiers numéros d'« A.Z.-Tribüne » nous incite à les dépouiller dorénavant avec « Die Weltwoche » afin d'en donner un reflet à nos lecteurs.

Signalons tout d'abord une série d'articles sur les régions suisses dans l'optique de la gauche. Trois cantons ont été présentés jusqu'ici, Grisons (sol rocailloux), Thurgovie et Saint-Gall (forte tendance vers la droite). L'« A.Z. » ne se montre pas sectaire et fait mention de mouvements non conformistes de gauche : Le journal « Viva » aux Grisons, le groupe progressiste à Saint-Gall et le groupe « ATLASS » avec son bulletin « Der rote Saurier » à Arbon.

En ce qui concerne « Die Weltwoche » (48), elle nous apprend que l'agence d'information « DDS », qui ne dessert que la presse alémanique, continuera de diffuser ses nouvelles, le trimestre d'essai ayant été positif (19 abonnés et l'espoir d'en obtenir une demi-douzaine jusqu'au milieu de l'année prochaine). Le Synode 72 de l'Eglise catholique romaine et le centenaire de l'Eglise catholique-chrétienne font l'objet de commentaires, alors qu'en page économique Wolfgang Müller-Haesler se demande pourquoi le Crédit Suisse a acheté la majorité de l'entreprise chocolatière allemande « Gebrüder Stollwerck ».

### A nos lecteurs

Les rappels pour le renouvellement de l'abonnement ont été adressés.

Utilisez de la possibilité de faire un deuxième abonné à des conditions avantageuses.

DP vit sans publicité et n'émerge à aucun budget officieux. Ses lecteurs le font vivre. Nous comptons sur votre fidélité.